

NOM : **Prénom :** **de l'enfant inscrit à l'activité**
NOM et Prénom du responsable légal de l'enfant :

Adresse :

Niveau scolaire pour la rentrée 2021/2022 :

Adresse Mail : **Téléphone :**

Sortie autorisée : Oui Non

Droits Photos et Vidéos : Oui Non

3-5 ans			6-12 ans		
mercredi	9h15-10h45	dessin/peinture	samedi	10h30-12h	dessin/peinture/volume
mercredi	11h00-12h30	dessin/peinture	samedi	14h-15h30	dessin/peinture/volume
samedi	10h45-12h15	dessin/peinture	9-13 ans		
samedi	14h15-15h45	dessin/peinture	mercredi	14h-15h30	dessin/peinture/bande dessinée
6-8 ans			mercredi	15h30-17h	volume
mercredi	13h45-15h15	volume	13-15 ans		
mercredi	15h45-17h15	dessin/peinture/bande dessinée	mercredi	17h15-18h45	dessin
6-12 ans			13 ans et +		
mercredi	9h-10h30	dessin/peinture/volume	mercredi	17h30-19h	préparation aux études artistiques (dessin/bande dessinée/volume...)
mercredi	10h45-12h15	dessin/peinture/volume			

 Reprise le **mercredi 22 septembre** si dossier actualisé **avant le 30 juin et paiement effectué avant le 28 août**.

Merci de cocher dans le tableau ci-dessus le créneau sélectionné.

 Toutes infos sous réserves des normes sanitaires COVID en vigueur. Plus d'informations : www.ville-hem.fr
Avant le 30 juin 2021 :

Je **RENOUVELLE** mon inscription et certifie avoir mis à jour mes démarches sur le portail famille (données et fiche sanitaire) en ayant pris soin d'y déposer (en scan ou photo) les documents indiqués ci-dessous.
 Au besoin, des points numériques sont disponibles en accès libre à l'Espace Culturel Franchomme.
 Un accompagnement est possible uniquement sur rendez-vous.
IMPORTANT : Toute démarche incomplète sera refusée.

Je suis une **NOUVELLE FAMILLE**, je certifie avoir créé mon dossier sur le portail famille (données et fiche sanitaire) en ayant pris soin d'y déposer (en scan ou photo) les documents indiqués ci-dessous.
IMPORTANT : Toute démarche incomplète sera refusée.

Cochez la case correspondante à votre situation
Documents à fournir :

- Assurance EXTRA-SCOLAIRE 2021/2022
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance loyer, Edf, GAZ, eaux, internet)
- Dernière attestation de quotient familial CAF (si vous souhaitez déclarer des revenus)

Le traitement des dossiers et démarches seront effectués en juin par la régie centralisée.
Toute réservation est ferme et définitive et vous engage financièrement. La facture doit être obligatoirement payée pour le 28 août 2021 sur le portail famille. Aucun remboursement ne peut être envisagé.

Je souhaite adhérer au prélèvement automatique

Pour les nouvelles demandes, le RIB est à envoyer par mail à la Régie Centralisée (contact.regie@ville-hem.fr)

 Visa du Directeur de l'Ecole
 Municipale d'Arts Plastiques

 Fait à Hem le.....
 Signature du responsable